

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00214

Numéro SIREN : 790 449 318

Nom ou dénomination : HOYSCHOOTE

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003515

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HOYSCHOOTE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Route d'Hondschoote 59492 HOYMILLE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 9 0 4 4 9 3 1 8 0 0 0 2 7		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2018	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	62 000	AI		62 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	152 774	AQ	137 484	15 289
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	251 386	AS	193 907	57 479
		Autres immobilisations corporelles	AT	210 659	AU	49 419	161 240
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	31 115	BI		31 115
TOTAL (II)		BJ	707 935	BK	380 811	327 124	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 526	BM		2 526
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	675 870	BU		675 870
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	20 790	BY	3 300	17 490
		Autres créances (3)	BZ	214 535	CA		214 535
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	21 256	CE		21 256
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	8 465	CG		8 465	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	51 504	CI		51 504	
	TOTAL (III)	CJ	994 949	CK	3 300	991 649	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 702 885	IA	384 111	1 318 773	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DK

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS HOYSCHOOTE</u>			Néant ☐ *		
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>140 390</u>)			DA	140 390
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)			DG	
	Report à nouveau			DH	(545 887)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(17 158)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	(422 656)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	600 249
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	963 974
	Dettes fiscales et sociales			DY	170 593
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	163
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)			EB	6 450
TOTAL (IV)			EC	1 741 430	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 318 773	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 323 749
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	88 597	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DK

Désignation de l'entreprise : SAS HOYSCHOOTE										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA	10 163 392	FB		FC	10 163 392		
	Production vendue	biens *	FD	4 371	FE		FF	4 371			
		services *	FG	185 859	FH		FI	185 859			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	10 353 622	FK		FL	10 353 622		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO	14 837		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	18 327		
	Autres produits (1) (11)							FQ	1 571		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	10 388 359		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	8 790 129		
	Variation de stock (marchandises)*							FT	(60 494)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	14 742		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	(1 080)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	702 621		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	72 799		
	Salaires et traitements*							FY	619 676		
	Charges sociales (10)							FZ	203 176		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*					GA	81 567		
			- dotations aux provisions*					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)							GE	9 861		
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	10 432 999			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(44 640)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 424			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	1 424			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	9 372			
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	9 372			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(7 948)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(52 589)			

DK

Désignation de l'entreprise SAS HOYSCHOOTE			Néant ☐ *		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	25 987	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	26 487	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	22 986	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	985	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	23 971	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	2 516	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(32 914)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	10 416 270	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	10 433 429	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(17 158)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	13 927
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Voir état annexe					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

OK

Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques		x	
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial	x		
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Informations sur les stocks	x		
– Etat des échéances des créances	x		
– Produits à recevoir	(Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des immobilisations		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances	x		
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
– Tableau de variation des capitaux propres		x	
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des suretés réelles		x	
– Charges à payer	(Détail)		
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Charges constatées d'avance	(Détail)		
– Produits constatés d'avance	(Détail)		

DH

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
– Contrats à long terme		x	
– Frais accessoires d'achat		x	
– Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Eléments imputables à un autre exercice		x	
– Opérations faites en commun		x	
– Résultat financier		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Transactions avec des parties liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés		x	
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
– Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
– Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
– Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Autres opérations non inscrites au bilan		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail		x	
– Engagement de retraite	x		
– CICE	x		
– Aspects environnementaux		x	
– Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HOYSCHOOTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 318 774 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 17 159 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 6 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH/TF 00-02)

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 30 647 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 – Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	62 000			62 000
Immobilisations incorporelles	62 000			62 000
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	152 775			152 775
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	243 736	9 450	1 800	251 386
– Installations générales, agencements aménagements divers	190 375	20 285		210 660
Immobilisations corporelles	586 886	29 735	1 800	614 821
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	30 399	716		31 115
Immobilisations financières	30 399	716		31 115
ACTIF IMMOBILISE	679 285	30 451	1 800	707 936

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		29 735	716	30 451
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		29 735	716	30 451
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 800		1 800
Scissions				

DK

Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 800		1 800

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	62 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	62 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	113 543	23 942		137 485
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	156 996	37 726	815	193 907
– Installations générales, agencements aménagements divers	29 520	19 899		49 419
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	300 059	81 567	815	380 811
ACTIF IMMOBILISE	300 059	81 567	815	380 811

DK

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Informations sur le mode et la méthode d'évaluations :

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge moyenne du rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, ces méthodes de valorisation ne génèrent pas d'écart de valorisation significatif par rapport à une méthode "premier entré premier sorti", ou "coût moyen pondéré".

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	675 871	615 376	60 494	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	2 526	1 446	1 081	
Total I	678 397	616 822	61 575	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

DK

Notes sur le bilan

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	31 115		31 115
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	20 791	20 791	
Autres	214 535	214 535	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	51 504	51 504	
Total	317 945	286 830	31 115
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRRO A RECEVOIR TTC	90 600
PRODUIT A RECEVOIR TTC	29 201
INTÉRÊTS COURUS S/VALEURS MOBILIÈRE	26
Total	119 827

DK

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

Les chèques impayés font l'objet d'une provision pour dépréciation dont le taux varie entre 25 et 100% de leur montant hors taxes en fonction de leur probabilité de recouvrement.

	Montant
PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX	3 300
TOTAL	3 300

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 140 390,00 euros décomposé en 14 039 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 039	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	14 039	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	88 598	88 598		
– à plus de 1 an à l'origine	511 652	93 972	375 592	42 089
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	963 974	963 974		
Dettes fiscales et sociales	170 593	170 593		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	163	163		
Produits constatés d'avance	6 450	6 450		
TOTAL	1 741 430	1 323 750	375 592	42 089
Emprunts souscrits en cours d'exercice	66 300			
Emprunts remboursés sur l'exercice	88 883			

Charges à payer

	Montant
FACT.A REC. TTC FOURN FRAIS G.	24 953
INTERETS COURUS A PAYER	2 878
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	43 816
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	14 554
CHARGES SOCIALES – CHARGES À PAYER	12 048
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	34 201
Total	132 450

Notes sur le bilan

Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	51 504		
Total	51 504		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	6 450		
Total	6 450		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	4 371		4 371
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	22 359		22 359
Ventes de marchandises	10 163 392		10 163 392
Produits des activités annexes	163 500		163 500
TOTAL	10 353 622		10 353 622

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 550 euros

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société SAS HOYSCHOOTE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOYDISTRIBUTION, 33 Rue d'Hondschoote 59492 HOYMILLE.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	18 182
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	18 182
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 18 182 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

Comptes certifiés sincères et véritables



SOCIETE HOYSCHOOTE

Société par actions simplifiée au capital de 140.390 euros
Siège Social : 33 Route d'Honschoote
59492 HOYMILLE
790 449 318 RCS DUNKERQUE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION

DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 28 JUIN 2019

I. - TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il est rappelé que la société a dégagé au 31 décembre 2018 une perte de (17.158) euros.

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice au compte « Report à nouveau » pour la totalité.

II. - TEXTE DE LA RESOLUTION EFFECTIVEMENT VOTEE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES EN DATE DU 28 JUIN 2019

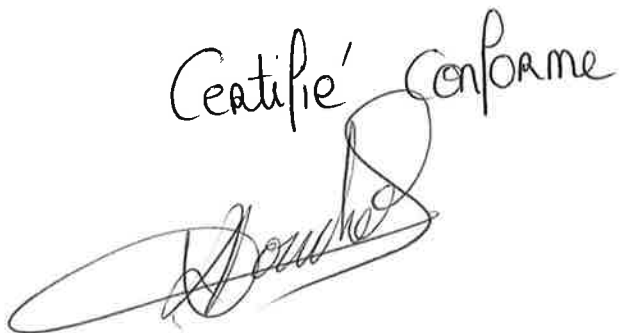
L'Assemblée Générale constate que les comptes annuels font apparaître une perte de (17.158) euros.

Adoptant la proposition du Président, elle décide d'affecter le résultat de l'exercice au compte « Report à nouveau » pour la totalité.

Pour extrait certifié conforme à l'original

LE PRESIDENT

Certifié conforme



Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

HOYSCHOOTE

Société par actions Simplifiée

Au capital de 140 390 €
33 Route d'Hondschoote
59492 HOYMILLE
RCS : Dunkerque B 790 449 318

Exercice clos le 31 Décembre 2018

CABINET

BERSON
et associés

expertise-comptable
commissariat aux comptes

3 et 5, boulevard Gambetta CS 20144
02207 SOISSONS Cedex
Tél. 03 23 53 73 20 - Fax 03 23 74 58 50
E-mail : soissons@cabinetberson.fr

34, rue du Petit Bois
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Tél. 03 24 59 14 15 - Fax 03 24 56 40 20
E-mail : charleville@cabinetberson.fr

99, rue du Général Leclerc
02100 SAINT QUENTIN
Tél. 03 23 05 09 85 - Fax 03 23 67 46 98
E-mail : saintquentin@cabinetberson.fr

6/8, rue de Milan
75009 PARIS
Tél. 01 42 33 65 71 - Fax 01 42 33 65 04
E-mail : cabinet@prospective-finance.com

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

Société HOYSCHOOTE

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **HOYSCHOOTE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserves

Motivation des réserves

Dans notre rapport du 22 mai 2018, relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, nous avons formulé la réserve suivante :

- Le résultat de l'exercice s'élève à < 17 > K€ et porte la situation nette de la société à < 423 > K€. Les mesures de redressement mises en place ne produisent leurs effets qu'à moyen terme et la continuité de l'exploitation est assurée par les concours du Groupement franchiseur dont fait partie la société, concours qui ne sont pas remis en cause à ce jour. Comme en N-1, l'annexe aurait dû mentionner ces éléments.

- Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 présentent une anomalie de classification au passif du bilan d'un montant de 223 K€. L'anomalie concerne des règlements fournisseurs qui n'ont pas été comptabilisés sur les états financiers. Ainsi, les dettes fournisseurs sont surévaluées de 223 K€, et les concours bancaires sous-évalués du même montant.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués suivants :

- Les clients de votre société bénéficient d'une carte de fidélité à laquelle sont attachés des avantages financiers tels que des réductions sur les achats à venir. L'absence de provision dans vos comptes pour couvrir cet engagement à la clôture de l'exercice est justifiée par sa prise en charge par le Groupement auquel votre société est affiliée. Les remises résultant de l'utilisation de la carte de fidélité en magasin sont en effet refacturées mensuellement et de façon automatique à ce groupement.
- La note de l'annexe « Crédit Impôt compétitivité des entreprises » indique que ce crédit d'impôt a été comptabilisé en compte 695100. La méthode préférentielle préconise une comptabilisation de ce crédit en compte 649000.
- La note de l'annexe « Fonds commercial » indique que le fonds de commerce est évalué à 62 000 €. Nos travaux ont consisté à apprécier cette valeur d'utilité au regard de la méthode de valorisation annexée aux statuts de la société et retenue par le Groupement auquel votre société est affiliée.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

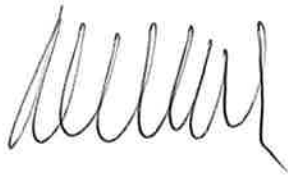
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Soissons, le 12 Juin 2019



SAS CABINET BERSON & ASSOCIES

Commissaire aux comptes inscrit

Compagnie Régionale d'Amiens

M.-C. BERSON, Commissaire aux comptes, Associée.

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	62 000		62 000	62 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	152 775	137 485	15 290	39 232
Installations techniques, matériel et outillage	251 386	193 907	57 479	86 740
Autres immobilisations corporelles	210 660	49 419	161 240	160 855
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 115		31 115	30 399
ACTIF IMMOBILISE	707 936	380 811	327 124	379 226
Stocks				
Matières premières et autres approv.	2 526		2 526	1 446
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	675 871		675 871	615 376
Créances				
Clients et comptes rattachés	20 791	3 300	17 491	21 898
Fournisseurs débiteurs	123 679		123 679	90 420
Personnel	540		540	
Etat, Impôts sur les bénéfices	32 914		32 914	36 728
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	17 796		17 796	13 557
Autres créances	39 606		39 606	47 367
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	21 257		21 257	3 207
Disponibilités	8 465		8 465	4 127
Charges constatées d'avance	51 504		51 504	43 219
ACTIF CIRCULANT	994 949	3 300	991 649	877 345
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 702 885	384 111	1 318 774	1 256 571

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	140 390	140 390
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-545 888	-549 679
Résultat de l'exercice	-17 159	3 791
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-422 656	-405 498
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	511 652	534 235
Découverts et concours bancaires	88 598	12 221
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		2 394
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		783
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	963 974	957 121
Personnel	43 816	40 101
Organismes sociaux	79 879	74 886
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	12 697	8 301
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	34 201	32 027
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	163	
Produits constatés d'avance	6 450	
DETTES	1 741 430	1 662 069
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	1 318 774	1 256 571

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat

	31/12/18	31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	10 163 392	9 366 096
Production vendue	190 230	194 964
Production stockée		
Subventions d'exploitation	14 838	17 697
Autres produits	19 899	31 058
Total	10 388 359	9 609 815
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	8 790 129	8 202 930
Variation de stock (m/ses)	-60 494	-63 111
Achats de m.p & aut.approv.	14 743	13 128
Variation de stock (m.p.)	-1 081	111
Autres achats & charges externes	702 621	700 973
Total	9 445 918	8 854 031
Impôts, taxes et vers. assim.	72 799	65 237
Salaires et Traitements	619 677	630 049
Charges sociales	203 176	207 086
Amortissements et provisions	81 567	86 771
Autres charges	9 862	7 945
Total	987 082	997 087
RESULTAT D'EXPLOITATION	-44 640	-241 303
Produits financiers	1 424	295
Charges financières	9 373	16 050
Résultat financier	-7 949	-15 755
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	-52 589	-257 058
Produits exceptionnels	26 488	265 665
Charges exceptionnelles	23 971	45 277
Résultat exceptionnel	2 516	220 388
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-32 914	40 461
RESULTAT DE L'EXERCICE	-17 159	3 791

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques		x	
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial	x		
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Informations sur les stocks	x		
– Etat des échéances des créances	x		
– Produits à recevoir	(Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des immobilisations		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances	x		
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
– Tableau de variation des capitaux propres		x	
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Charges à payer	(Détail)		
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises			
– Charges constatées d'avance	(Détail)		
– Produits constatés d'avance	(Détail)		

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
– Contrats à long terme		x	
– Frais accessoires d'achat		x	
– Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Eléments imputables à un autre exercice		x	
– Opérations faites en commun		x	
– Résultat financier		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Transactions avec des parties liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés		x	
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
– Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
– Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
– Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Autres opérations non inscrites au bilan		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail		x	
– Engagement de retraite	x		
– CICE	x		
– Aspects environnementaux		x	
– Tableau des cinq derniers exercices		x	

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HOYSCHOOTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 318 774 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 17 159 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 6 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH/TF 00-02)

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 30 647 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 – Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	62 000			62 000
Immobilisations incorporelles	62 000			62 000
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	152 775			152 775
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	243 736	9 450	1 800	251 386
– Installations générales, agencements aménagements divers	190 375	20 285		210 660
Immobilisations corporelles	586 886	29 735	1 800	614 821
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	30 399	716		31 115
Immobilisations financières	30 399	716		31 115
ACTIF IMMOBILISE	679 285	30 451	1 800	707 936

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		29 735	716	30 451
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		29 735	716	30 451
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 800		1 800
Scissions				

Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 800		1 800

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	62 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	62 000

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	113 543	23 942		137 485
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	156 996	37 726	815	193 907
– Installations générales, agencements aménagements divers	29 520	19 899		49 419
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	300 059	81 567	815	380 811
ACTIF IMMOBILISE	300 059	81 567	815	380 811

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Informations sur le mode et la méthode d'évaluations :

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge moyenne du rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, ces méthodes de valorisation ne génèrent pas d'écart de valorisation significatif par rapport à une méthode "premier entré premier sorti", ou "coût moyen pondéré".

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	675 871	615 376	60 494	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	2 526	1 446	1 081	
Total I	678 397	616 822	61 575	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	31 115		31 115
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	20 791	20 791	
Autres	214 535	214 535	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	51 504	51 504	
Total	317 945	286 830	31 115
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRRO A RECEVOIR TTC	90 600
PRODUIT A RECEVOIR TTC	29 201
INTÉRÊTS COURUS S/VALEURS MOBILIÈRE	26
Total	119 827

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

Les chèques impayés font l'objet d'une provision pour dépréciation dont le taux varie entre 25 et 100% de leur montant hors taxes en fonction de leur probabilité de recouvrement.

	Montant
PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX	3 300
TOTAL	3 300

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 140 390,00 euros décomposé en 14 039 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 039	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	14 039	10,00

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	88 598	88 598		
– à plus de 1 an à l'origine	511 652	93 972	375 592	42 089
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	963 974	963 974		
Dettes fiscales et sociales	170 593	170 593		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	163	163		
Produits constatés d'avance	6 450	6 450		
TOTAL	1 741 430	1 323 750	375 592	42 089
Emprunts souscrits en cours d'exercice	66 300			
Emprunts remboursés sur l'exercice	88 883			

Charges à payer

	Montant
FACT.A REC. TTC FOURN FRAIS G.	24 953
INTERETS COURUS A PAYER	2 878
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	43 816
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	4 554
CHARGES SOCIALES – CHARGES À PAYER	12 048
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	34 201
Total	132 450

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	51 504		
Total	51 504		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	6 450		
Total	6 450		

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	4 371		4 371
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	22 359		22 359
Ventes de marchandises	10 163 392		10 163 392
Produits des activités annexes	163 500		163 500
TOTAL	10 353 622		10 353 622

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 550 euros

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société SAS HOYSCHOOTE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOYDISTRIBUTION, 33 Rue d'Hondschoote 59492 HOYMILLE.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	18 182
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	18 182
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 18 182 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES